



ÉTÉ 2025

LA CÔTE DE GRANIT ROSE

Randonnée accompagnée itinérante
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée

Vous ne connaissez pas la **Côte de Granit Rose** ? Une découverte s'impose !

Vous bénéficierez d'un spectacle insolite en cheminant le long des **sentiers côtiers de Trégastel, Ploumanac'h, Perros Guirec**, sans oublier à l'intérieur la célèbre **vallée de Traouïero**.

Après une excursion vers l'**archipel des Sept-îles**, 1ère réserve ornithologique de Bretagne, vous découvrirez à la Pointe du Château (maison entre les rochers) d'autres formes de rochers aussi étonnants.

Bonus : Balades dans l'archipel de Bréhat, l'île aux fleurs.

Vous apprécierez :

- Un hébergement au calme dans les terres dans un cadre verdoyant.
- Paimpol, son port animé, ses ruelles et ses demeures à pans de bois.
- Découverte de l'île Grande et sa nature préservée.
- L'excursion vers l'archipel des Sept-Îles et l'Île de Bréhat.

PROGRAMME

Jour 1 : Lannion - Kérenoc

Rendez-vous à 18h15 à la gare de Lannion (ou directement à l'hôtel à Kérenoc pour les personnes arrivant en voiture, à partir de 18h30). Transfert de la gare à votre hébergement à Kérenoc. Installation à l'hôtel pour quatre nuits. Accueil et présentation du séjour par votre accompagnateur. Dîner à l'hôtel.

Jour 2 : L'île Grande

Reliée au continent par un petit pont de pierre, l'île Grande vous dévoilera sa nature préservée, ses dunes, ses belles plages et ses îlots qui l'entoure. L'île Grande est notamment connue pour abriter la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Après avoir effectué le tour de l'île, incursion dans les terres en passant par le menhir christiannisé de Saint-Uzec et le bocage Trégorois.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

15 km - Montée 105 m - Descente 50 m - 4h à 4h30 de marche

Jour 3 : De Ploumanac'h à Trégastel et la vallée des Traouïero

Découverte des incomparables chaos de rochers roses entre la presqu'île de Trégastel et Ploumanac'h, autrefois hameau de pêcheurs, puis passage par la vallée des Traouïero.

Ces amas de rochers roses à Trégastel en bord de mer et dans la vallée des Traouïero à l'intérieur des terres au milieu des habitations sont particulièrement insolites.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

15 km - Montée 100 m - Descente 100 m - 4h à 4h30 de marche

Jour 4 : Excursion sur les 7 îles et chaos granitiques

Excursion* vers l'archipel des Sept-îles, royaume incontesté des oiseaux marins, avec ou sans escale à l'île-aux-Moines. En suivant le sentier douanier de Ploumanac'h à la plage de Trestraou, vous serez au coeur du site des « rochers roses » passant par l'oratoire de St-Guirec.

**L'excursion, soumise aux conditions météorologiques, ne permet pas toujours une escale et peut être annulée à tout moment et sera remplacée par une randonnée sur le littoral.*

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

12 km - Montée 150 m - Descente 150 m - 4h à 4h30 de marche

Jour 5 : La pointe du château et sa fameuse maison entre les rochers

Randonnée le long de la côte sauvage vers la pointe du Château et son imposante masse rocheuse s'enfonçant dans la mer jusqu'à Port Blanc, petit village de charme.

Transfert à Paimpol et nuit sur le port. Installation à l'hôtel pour deux nuits.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

16 km - Montée 200 m - Descente 200 m - 4h à 4h30 de marche

Jour 6 : L'île de Bréhat, l'île aux fleurs

Excursion sur l'île de Bréhat. Le spectacle de la mer autour de ses multiples presqu'îles ne manquera pas de vous séduire. Cette île de granit rose-orangé jouit d'un climat doux toute l'année.

A marée haute, l'île est divisée en deux parties, simplement reliées entre elles par le petit pont Vauban. A marée basse, se découvrent un nombre incroyable d'îlots.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 150m - Descente 150m - 4h à 4h30 de marche

Jour 7 : Fin du séjour à Paimpol (train) ou Kéréroc (voiture)

Fin du séjour à Paimpol après le petit-déjeuner, pour les participants en train (gare de Paimpol à 400m de l'hôtel).

Transfert à Kéréroc pour les participants ayant laissé leur véhicule à l'hôtel du début. Fin de séjour vers 10h30 environ à Kéréroc.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Arrivée en train

Le dimanche à 18h15, à la gare SNCF de Lannion.

Arrivée en voiture

Directement à l'hôtel à Kéréroc (rdv avec l'accompagnateur à partir de 18h30 environ).

Possibilité de se garer dans le parking gratuit de l'hôtel à Kéréroc pour tout le séjour. A la fin du séjour, un transfert de Paimpol vous ramènera à l'hôtel pour récupérer votre véhicule (arrivée à Kéréroc vers 10h30).

DISPERSION

Fin du séjour à Paimpol (train) ou Kéréroc (voiture).

Attention : Arrivée et départ de 2 gares différentes ! Arrivée à Lannion. Départ le Paimpol.

Pour les participants en train : Fin du séjour après le petit déjeuner.

Gare SCNF de Paimpol à 400m de l'hôtel.

Horaires des trains au départ de Paimpol* : 9h16 ou 12h24 (ou 13h04 à partir de Juillet).

*Sous réserve de modifications : <https://www.sncfconnect.com/>

Pour les participants en voiture : Transfert à Kéréroc (au parking de votre véhicule, à l'hôtel du début).

Fin du séjour vers 10h30 environ à Kéréroc.

NIVEAU

Niveau 1 sur 5.

5 étapes de 10 à 18 km par jour, soit 4h de marche en moyenne sans difficulté et peu de dénivellation.

HEBERGEMENT

En hôtels 2* et/ou 3*, en chambre de 2 personnes. Pension complète avec pique-nique le midi.

- 4 nuitées dans un hôtel 3* à Kéréroc sur la commune de Pleumeur-Bodou, hôtel au calme dans un cadre verdoyant. Vous pourrez profiter de la piscine extérieure de l'hôtel (à partir du 15 juin). Chambres spacieuses et modernes.

- 2 nuitées dans un hôtel 2* à Paimpol. Hôtel chaleureux avec une vue imprenable sur le port de Paimpol. Chambre petite mais bénéficiant d'une belle vue sur le port.

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Accompagnateur de randonnée connaissant bien la Bretagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- **Tupperware, couverts et gobelet pour le repas du midi**
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles), - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques, - lampe torche ou lampe frontale,
- 1 paire de jumelles pour la sortie sur les 7 Iles.
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé), appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Séjour d'une durée de 7 jours, 6 nuits et 5 jours de randonnée.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en hôtels 2* et 3* en chambre de 2 personnes (2 hébergements différents), en pension complète.
- L'excursion aux Sept-îles et la traversée A/R pour l'île de Bréhat,
- Les transferts de personnes et de bagages,
- L'encadrement par un accompagnateur connaissant bien la région,

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet A/R depuis votre domicile,
- les boissons,
- les visites,
- les frais d'inscription,
- les assurances,
- le supplément chambre individuelle (en option).

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence